

AFAE

LE 3 EN 1

— ÉDITO —

Ce n'est pas l'actualité mais la lecture du livre de Pascal Clerc *Emanciper ou contrôler, Les élèves et l'école au XXI^e siècle*, qui a conduit le comité de rédaction du 3 en 1 à consacrer un numéro au paradoxe que constituent l'ambition d'ouverture de l'école sur le monde et les injonctions sécuritaires.

Pascal Clerc a accepté de nous livrer un article sur cette question. Il y examine la tension entre école territoire et école réseau et s'interroge sur une forme scolaire qui permettrait de la dépasser.

Géraldine Coquet montre les interactions entre espaces d'apprentissages et pédagogie. Elle confirme l'hypothèse de Pascal Clerc qu'il y a lieu d'impliquer les pédagogues dans la réflexion sur la gestion des espaces.

Il a semblé enfin plus qu'opportun au comité de rédaction d'aller à la rencontre d'élèves pour capter leur regard sur cette problématique du hiatus entre ouverture et fermeture des écoles et des établissements scolaires. Table ronde.

La préparation de cette livraison du 3 en 1 a été coordonnée par Bruno Descamps.



Pascal Clerc

2/3 - 05/2024

Photo: Francis Faville © Flammarion

Pascal Clerc
Géographe à Cergy
Paris Université et
rattaché au
laboratoire EMA
(Ecole, Mutations,
Apprentissage)

Être élève, être au monde

Trois fois par jour, les élèves font des relevés et les transmettent au Bureau central météorologique à Paris. Ailleurs, d'autres élèves écrivent des textes, les impriment et les envoient à leurs correspondants en France et en Europe. Et tous sortent régulièrement pour des excursions, des promenades botaniques, des visites de fermes ou d'ateliers. Les pratiques sont un peu différentes mais les

enjeux sont les mêmes : ouvrir les écoles vers l'extérieur, les mettre en réseau avec d'autres lieux, scolaires ou non. Avec sa station météo, l'école de Cempuis¹, l'établissement dirigé par le pédagogue Paul Robin entre 1880 et 1894, participe d'un réseau national de mesure tandis qu'à partir des années 1920, Célestin Freinet parie sur l'intérêt pédagogique de la correspondance et de l'imprimerie. Tous deux développent une éducation par la relation au monde.

¹ FERRETTI F. (2016), « The spatiality of geography teaching and cultures of alternative education : the "intuitive geographies" of the anarchist school in Cempuis (1880–

1894) », *Cultural geographies*, n° 23, vol. 4, pp. 615-633.

Historiquement, elle n'est pourtant pas la norme. C'est la « forme scolaire », comme l'écrit Guy Vincent², qui l'emporte, celle de l'école-sanctuaire, marquée par la séparation d'avec le dehors et cernée parfois par de hauts murs. Un territoire clos dont la forme la plus extrême est celle des internats traditionnels, comme celui qu'Alphonse Daudet décrit dans *Le petit chosé* (1868) : un lieu d'enfermement et de violence. Si la coupure avec l'extérieur reste dominante, la violence n'est, en général, plus de mise.

La tension entre l'école comme territoire et l'école comme réseau ne s'est jamais effacée. Elle renvoie à des questions fondamentales, celle de la place de l'école dans la société, celle des finalités de l'éducation, celle de l'inscription physique et immatérielle des établissements scolaires dans leurs environnements proches ou lointains. L'école doit-elle protéger du monde et pour cela s'en séparer ? Faut-il au contraire multiplier les relations et les ouvertures pour préparer au monde ?

Ces questions sont aujourd'hui bousculées, complexifiées, rejouées à d'autres échelles. La tension initiale est exacerbée. *Dans le même temps*, sous la pression de nos peurs, les processus de séparation de nos écoles d'avec leurs environnements se développent tandis que la culture numérique met le monde en réseau et fait de chaque acteur outillé (enseignant comme élève) un connecteur de mondes. Le numérique fait entrer le monde dans l'école tandis que les grilles et les murs tentent de le tenir à distance. Plus les dispositifs de sécurisation se renforcent et plus les écoles se ferment, plus les outils numériques – personnels, mobiles et miniaturisés – mettent celles-ci en contact avec l'extérieur. Plus les contrôles s'accroissent, plus les usages

numériques – possiblement incontrôlés, mais pas toujours : ils sont aussi au service de la sécurisation – se développent.

Nous en sommes là, frileux, conservateurs et hésitants, confrontés à la fois à la relative inefficacité de la fermeture et aux ambiguïtés du numérique, entre la restriction de l'usage des outils et la « société du contrôle »³ qu'il supporte.

La séparation de l'école d'avec le monde s'incarne très concrètement avec la fermeture physique des lieux d'éducation. Celle-ci se renforce depuis une trentaine d'années après un mouvement d'ouverture consécutif à Mai 68. Il fallait de la visibilité, des circulations, des espaces de rencontre ; il faut aujourd'hui se mettre en retrait, contrôler les mouvements et limiter la confrontation à l'altérité.

Caméras, tourniquets, badges, sas, portiques et bientôt sans doute systèmes de reconnaissance faciale et détecteurs de métaux. On connaît bien le cycle infernal qui transforme nos écoles en bunkers ultrasécurisés. C'est la réponse, politique, aux actes terroristes : il faut agir, peu importe comment, peu importe avec quelle efficacité. Et les peurs génèrent des peurs. On se dit que si cet arsenal sécuritaire existe, c'est qu'il doit y avoir une menace précise ; on se dit que si l'établissement voisin est fermé, il faut fermer le nôtre. Les politiques et pratiques sécuritaires sont anxiogènes ; pas forcément sécurisantes. Le rapport récent d'Éric Debarbieux et Benjamin Moignard⁴ montre la faible efficacité des dispositifs mis en œuvre. On peut aussi se remémorer l'assassinat de Samuel Paty, hors du collège où il enseignait, de l'autre côté des murs. Ce que réclament d'abord les chefs d'établissement, c'est plus de présence humaine.

² Voir notamment VINCENT G., LAHIRE B., THIN D. (1994), « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », in Vincent G. (dir.) *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon, PUL, pp. 11-48.

³ DELEUZE G. (1990), « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle » in *Pourparlers 1972-1990*, Éditions de Minuit.

⁴ DEBARBIEUX É. Et MOIGNARD B. (2022), *À l'école de la défiance. Enquête nationale de climat et d'expérience scolaire dans le second degré*, Autonome de solidarité laïque.

Quels sont les effets pédagogiques de cette mise en retrait du monde ? Qu'est-ce que cela nous dit de l'école ? Qu'est-ce que cela produit ? Difficile de répondre car la réflexion pédagogique est rarement associée aux projets de sécurisation. Les décisions se prennent au niveau des municipalités, des départements, des régions en concertation avec les entreprises qui vendent des « solutions de sécurité ». Les enseignants ? Sur la touche, spectateurs de ce qui se passe sur leur lieu de travail comme si les espaces scolaires ne relevaient que des matérialités et de la technologie. Dans ces conditions, rien d'étonnant si les élèves comme le personnel des établissements pensent leurs écoles comme des territoires fermés où s'appliquent des règles spécifiques. Rien d'étonnant non plus si certains les comparent parfois à des prisons.

Mais comme dans les prisons, il y a des brèches dans les murs. L'école-territoire est traversée de part en part par des flux de mots, d'images et de sons ; l'institution est débordée. Wikipédia, c'est 2 700 000 articles en français (environ 60 millions si on additionne toutes les langues) et ces textes représenteraient environ 870 volumes d'une encyclopédie si on voulait les matérialiser. Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan du Net et déjà plus que ce que le centre de documentation d'un établissement scolaire contient. Et tout cela dans un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone.

On voudrait s'en priver ? Après une première loi en 2008 visant à interdire, l'utilisation d'un « téléphone mobile » dans les écoles primaires et les collèges, et des règlements intérieurs de lycée qui pour certains en limitent l'usage, le ministère de l'Éducation nationale a lancé l'expérimentation d'une « pause numérique » à la rentrée 2024. Bref, pour le dire vite, on a choisi d'interdire dans une partie des lieux d'éducation un possible outil éducatif d'une puissance inégalée. Vite dit en effet car aujourd'hui plus personne n'ignore les conséquences délétères de la connexion quasi-permanente d'une grande partie de la

population (cela ne concerne pas que les enfants et adolescents) : problèmes de concentration, manque de sommeil, porosité aux *fake news* et à la violence en ligne, instantanéité qui va à l'encontre de la réflexion... Vite dit aussi parce que, pour la première fois dans l'histoire de notre système éducatif, les « informations » dont disposent potentiellement les élèves dans l'école ne sont pas contrôlées par l'institution.

Mais l'école est dans le monde et le monde est en réseau, pour le meilleur et pour le pire. Comment éduquer au meilleur pour éviter le pire ? L'interdiction n'est-elle pas un renoncement ? Ne faut-il pas armer les élèves face à ce flux continu qui mêle le vrai et le faux ? Comment passer à une autorisation éducative sous contrôle ? L'école est bousculée par le numérique, la forme scolaire toute entière, les manières d'enseigner et d'apprendre, le métier même de professeur. Et ce n'est pas fini. Le développement de l'IA générative va révolutionner notamment les manières d'évaluer, sauf à faire l'autruche ; et on sait faire. L'autodidaxie est aujourd'hui dans nos vies : écouter un podcast sur les frontières de l'Ukraine, regarder un tutoriel expliquant comment réparer son vélo, visiter virtuellement un musée, assister à une conférence sur le changement climatique... Le monde est à portée de clic tandis que matériellement nos écoles s'en séparent.

Il n'y a pas que ça. L'école-territoire, lieu clos, rend difficile le contact physique avec le monde. L'école dehors, le contact avec le végétal, le minéral et l'animal, les sens en éveil, de nouvelles formes de coopération... on en connaît les bénéfices éducatifs et c'est une bonne alternative aux écrans. Mais entre nos peurs et le poids de la nomocratie scolaire, on sort peu des bâtiments, encore moins de l'établissement.

En 2017, un rapport de l'IGEN ⁵ plaide pour une véritable « transition numérique ». Il n'y a sans doute pas d'autre option : « l'école ne peut plus demeurer un sanctuaire à l'écart du monde ». Cette tension devrait nous obliger à réinventer l'école. Pourtant la forme scolaire traditionnelle – un modèle principalement organisé au XIX^e siècle – résiste.

Ne faudrait-il pas repenser la forme scolaire pour dépasser la contradiction apparente entre l'école comme territoire et l'école comme réseau ? D'une part assurer la sécurité physique, affective et pédagogique de chacun grâce à une présence humaine accrue, d'autre part inscrire nos écoles dans des réseaux, avec d'autres écoles, avec des centres de ressources, des bibliothèques, des musées... avec des outils numériques maîtrisés mais aussi en allant « à la rencontre de la vie »⁶.

Pascal Clerc



Transformer et ouvrir l'espace de la classe

3 en 1 : Suite à la rénovation de votre établissement, vous avez bénéficié de nouveaux mobiliers et de nouvelles organisations des espaces de travail dans et hors la classe, pouvez-vous nous les décrire rapidement ?

Géraldine Coquet : J'enseigne au collège Stephen-Hawking de Fleury sur Orne situé en zone d'éducation prioritaire renforcée qui a bénéficié d'une rénovation en 2017, dont l'enjeu consistait à la fois à le rendre plus attractif et viser davantage de mixité sociale.

Parallèlement, l'établissement avait choisi de participer depuis la même année au dispositif « Collège Lab ». Il a ainsi bénéficié d'une dotation de plus d'une centaine de tablettes numériques et du

renouvellement d'une partie de son mobilier.

Certaines classes ont été équipées de mobilier innovant : chaises et tables mobiles, tables « square » à géométrie variable, tables réglables en hauteur. Des assises modulaires ont été installées dans le hall et les couloirs.

3 en 1 : Comment vous êtes-vous approprié ces nouveaux espaces et en quoi ont-ils modifié ou renforcé vos pratiques pédagogiques et éducatives ?

G. C. : À titre personnel, j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de mobiliers mobiles dans la salle de classe où j'enseigne la majorité du temps. Ces meubles induisent naturellement de nouvelles formes d'enseignement et correspondent pleinement à mes pratiques. Ils me permettent de moduler l'espace pour diversifier et rythmer les activités des élèves. Durant une même



Géraldine Coquet
est enseignante
dans un collège de
Normandie

⁵ IGEN / BECCHETTI-BIZOT C. (2017), *Repenser la forme scolaire à l'heure du numérique. Vers de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner*, Rapport n°2017-056.

⁶ FREINET C. (1994), *Œuvres pédagogiques*, Seuil.

séance, ils peuvent être installés en îlots pour les travaux de groupes, positionnés individuellement lors d'évaluations, ou encore selon un format « autobus » pour un discours plus descendant si je le souhaite. Si au départ la prise en main du mobilier par les élèves a pu être chronophage, aujourd'hui ils ont adopté des automatismes efficaces. Il faut aussi noter que cette mobilité permet aux élèves qui ont besoin d'être en mouvement pour se concentrer d'entrer plus facilement dans les apprentissages.

De même, si cette appropriation s'est opérée de manière très naturelle dans l'espace de la classe, ces équipements nous [l'équipe éducative] ont conduits à envisager plus largement l'occupation de tous les espaces comme lieux d'apprentissages et d'épanouissement. Nous avons ainsi très rapidement commencé à exploiter les lieux informels. Il est très courant d'utiliser les couloirs et le hall du collège pour gagner en espace et permettre aux élèves d'y réaliser leurs productions. De plus, l'utilisation d'outils numériques nomades simplifie la mise en œuvre de pratiques coopératives comme l'écriture collaborative. Cela renforce la posture active de l'élève et accentue aussi son assurance et son estime de soi car l'enseignant lui montre notamment sa confiance, en le laissant « s'éloigner » du lieu de la classe. Les élèves gagnent en autonomie et développent ainsi leurs compétences en savoir-vivre et savoir être.

3 en 1 : Ce décroisement des espaces a-t-il suscité des questionnements chez vous et dans l'équipe éducative quant à l'exercice de l'autorité des adultes ?

G. C. : L'utilisation des espaces informels a remis en question notre posture et notre imaginaire de professeur « délivrant un cours magistral du haut de sa chaire ». Il faut accepter d'être moins dans le contrôle et établir des liens de confiance. Après plusieurs années de pratique, je n'ai pas observé plus d'incidents que dans une séance classique. Dès lors que l'objectif est posé et la finalité explicite, les élèves s'impliquent avec une posture positive.

Avec l'arrivée des tablettes numériques, la question de la dégradation du matériel s'est aussi posée. Mais après 8 ans, aucune tablette n'a été détériorée. Les élèves comprennent bien que l'outil n'est pas un gadget mais qu'il est au service de leurs productions.

3 en 1 : Ce décroisement est aussi "virtuel" par la mobilisation des outils numériques, quelles démarches avez-vous mises en œuvre pour aider les élèves à devenir autonomes dans leurs recherches et productions ?

G. C. : Dans le cadre de l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), nous avons mis en place une progression pédagogique d'identification des sources, de leur fiabilité et de production de l'information. Nous avons tissé des partenariats précieux avec des professionnels des médias qui permettent de contextualiser concrètement ces démarches en vue de publications.

Grâce à la marge d'autonomie horaire de l'établissement, l'équipe a pu créer des dispositifs pour éduquer aux usages du numérique et à ses dérives potentielles. Nous avons décidé par exemple de mettre en œuvre des séances ayant pour thèmes les réseaux sociaux et la question de la publication sur Internet afin que les élèves adoptent des usages sécurisés et responsables.

Notre prochain défi dans ce domaine sera d'apprendre aux élèves à travailler avec les Intelligences artificielles, qu'il ne faudra pas penser comme un danger mais comme des outils d'acquisition de compétences et de savoir, comme cela a été fait à l'époque du déploiement d'Internet. L'enjeu étant identique : ouvrir nos élèves à leurs potentialités, accepter de ne plus être la seule source de connaissances et les outiller intellectuellement pour les former à leur usage raisonné.

Propos recueillis par Bruno Descamps



François Dubos
est CPE dans un
lycée de
l'académie de
Normandie

Le lycée, un espace ouvert ou un espace sous contrôle ?

*En relation avec les travaux de Pascal CLERC, **Emanciper ou contrôler ? Les élèves et l'école au XXIe siècle.***

Le comité de rédaction du 3 en 1, représenté par Odile Caltot, Dominique Procureur et Jacques Sesboué, a animé une table ronde, aux côtés de François Dubos, dans un lycée de l'Académie.

Les responsables académiques de l'AFAE remercient Monsieur le Proviseur du lycée La Morandière de Granville d'avoir accepté que ses élèves participent à la table ronde qu'ils leur proposaient. Ils remercient chaleureusement François Dubos, CPE au lycée, pour son implication dans la sensibilisation des élèves au thème proposé ainsi que pour l'organisation qu'il a mise en place. Ils expriment leurs chaleureux compliments aux participants pour la qualité de l'écoute qu'ils ont perçue, le respect de la parole de chacun et de l'autodiscipline qu'ils ont manifestée dans la prise de parole.

Autour de la table, se trouvent des élèves mais aussi des CPE, des assistants d'éducation, des enseignants et des représentantes de la ville (élue et technicienne).

Plus de 300 élèves (sur 1000) du lycée avaient répondu au questionnaire que leur avait soumis Monsieur Dubos via l'ENT. Les trois membres du comité de rédaction du 3 en 1 qui s'étaient rendus à Granville pour animer cette table ronde ont utilisé les résultats du dépouillement pour lancer le débat.

Les élèves ont-ils été surpris qu'on les interroge sur cette thématique ? Pas vraiment, disent-ils de façon quasi unanime. D'abord, parce que c'est « bien

de demander [leur] avis ». Et puis, la sécurité est un sujet dans l'air du temps.

Au regard de ce qui se passe dans la société et du contexte général, il est « normal » de mettre en place des mesures de sécurisation.

Si plus de 77% des répondants ont déclaré qu'ils se sentaient en sécurité dans l'établissement, moins d'un sur deux considère que la sécurité au lycée est correcte. Sollicités sur cette apparente contradiction, les élèves participant à la table ronde n'y voient pas un paradoxe. Pour eux, le sentiment de sécurité se fonde aussi (si ce n'est surtout) sur la qualité des relations qui se tissent entre les personnes au sein du lycée, élèves et adultes.

La sécurité apparaît en premier lieu sous l'aspect des technologies qui sont utilisées pour l'assurer. Les barrières électriques, les badges numériques, les caméras. Ces outils paraissent faire désormais partie intégrante du paysage et ne semblent guère questionnés. Cependant, leur omniprésence n'est pas si ancienne. Les personnels d'éducation, qui contribuent pourtant grandement au climat apaisé des espaces communs, sont identifiés par une minorité (moins de 30% des répondants) pour le rôle actif que leur présence joue. Serait-il utile de sensibiliser les lycéennes et les lycéens à la contribution que les adultes apportent dans ce domaine ?

Alors que les échanges semblent indiquer que toutes ces mesures sont intégrées et acceptées, les animateurs de la table ronde savaient, grâce à quelques indiscretions recueillies préalablement à la rencontre, que l'usage du téléphone portable demeure un sujet sensible dans cet établissement (comme dans beaucoup d'autres). « L'utilisation du téléphone portable reste un droit pour l'élève »,

entend-on, mais dans le respect du règlement intérieur. Est-il toujours facile de résister à l'appel de cette fenêtre ouverte sur le monde au mépris du respect du règlement ? L'ambition de l'Ecole n'est-elle pas d'ailleurs de favoriser cette ouverture ?

A moins que l'accès à cet espace, très (trop) ouvert, ne mérite plus de contrôle, pour plus de sécurité. Les lycéens présents lors de la table ronde, prétendent que les jeunes sont capables de se responsabiliser face à l'usage du portable et à la gestion des réseaux sociaux. « On sait que ce n'est pas la vérité ». « Ça reste un outil qu'on peut bloquer ».

Quant aux outils numériques institutionnels, Pronote par exemple, les élèves ont conscience qu'ils prolongent le suivi des enseignements, des problématiques éducatives du lycée en dehors des heures d'ouvertures. Ce phénomène n'est pas contesté en lui-même. Ils aimeraient en négocier certaines modalités : le temps qui doit s'écouler entre l'annonce en ligne de la tâche à accomplir et la date de remise, l'agenda-papier qui ne devrait pas être remplacé parce qu'il contraint à des communications au groupe avant de quitter la salle de classe... Et les notes ! « C'est à l'élève d'expliquer à ses parents les notes ou les sanctions », entend-on autour de la table dans un consensus général. Une réflexion autour de la temporalité quant à l'usage de ces outils ne présenterait-elle pas un intérêt majeur ? Elle devrait sans doute concerner les élèves, les adultes du lycée et les parents.

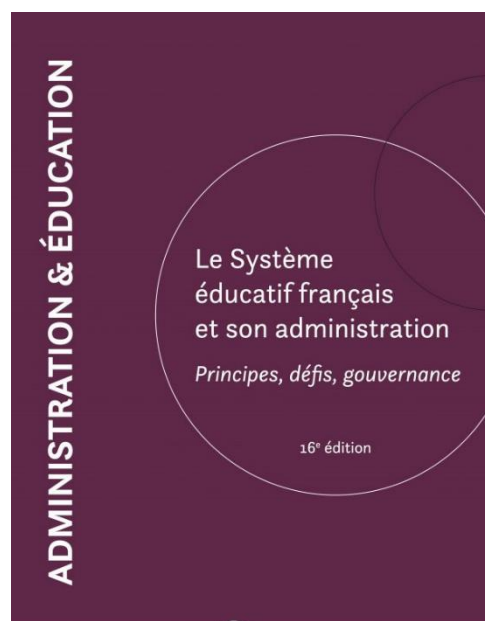
Suite à la diffusion du questionnaire et à cette première réunion, il est intéressant de noter que la thématique a suscité un débat significatif au sein de l'établissement. L'un des élèves participants, également membre actif de

la Maison des lycéens, a pu en faire un compte-rendu aux autres membres de l'association. Tandis que certains personnels ont perçu le débat sous un prisme parfois polémique, les élèves et étudiants l'ont abordé sous un angle résolument pragmatique. Leur réflexion s'est principalement concentrée sur des questions concrètes : la facilité d'accès à l'établissement et de circulation à l'intérieur, la liberté d'accès aux réseaux sociaux (une génération née avec les smartphones et internet peine à envisager une vie sans écran autrement que comme une privation de droits) ou encore leur relation avec leurs parents. Les enjeux éthiques et sociétaux, bien que présents, sont ainsi passés au second plan dans leurs préoccupations.

Pour accéder aux résultats issus du dépouillement du questionnaire soumis aux lycéens cliquez [ici](#).

Comité de rédaction du 3 en 1

AFAE



L'association publie une revue dont chaque numéro est centré sur une thématique précise en lien avec les grandes questions qui se posent au service public d'éducation. Elle édite également un ouvrage de référence ([le Système Éducatif Français et son administration](#)) dont le contenu est régulièrement actualisé.

La revue *Administration & Éducation* est disponible sur le portail [CAIRN](#)



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

L'AFAE est un espace d'échanges, de libre expression et de propositions. Elle rassemble, en dehors de tout dogmatisme et de toute préoccupation politique ou syndicale, des personnels qui exercent des fonctions de responsabilité à tous les échelons du système éducatif, et qui, par leur action, leur engagement ou leurs recherches, veulent concourir à la qualité, à l'efficacité et au renouveau du service public d'éducation.

Nous vous invitons à nous [rejoindre](#).

Vous souhaitez nous faire part de vos réactions à la suite de la lecture de l'un ou de plusieurs articles parus dans le 3 en 1 ? nous poser des questions ? nous suggérer des sujets pour des numéros à venir ? nous proposer des contributions ?

Ecrivez-nous à l'adresse suivante :

ac-normandie@afae.fr

L'AFAE organise chaque année un colloque national très attendu de ses adhérents qui réunit des professionnels de l'éducation, des chercheurs et surtout des personnes qui s'intéressent à l'éducation. Cette ruche de réflexion, au-delà de tout clivage et de hiérarchie, est un véritable souffle, une respiration qui permet à chacun de repartir avec des pistes de réflexion, des mises en œuvre concrètes, des contacts et de donner un sens aux actions sur le terrain.

[Accéder à la présentation des colloques passés.](#)